

Démocratie En République Démocratique Du Congo, La Continuité Du Colonialisme ?

MBALA SINZA Pistis, BIDIE DIMBU Hermite, KIBWE KYEMO

Université Pédagogique Nationale (U.P.N), Kinshasa/ Ngaliema, R.D.C

Corresponding Author : MBALA SINZA Pistis



Résumé : Cet article interroge la démocratie en République Démocratique du Congo comme possible prolongement des logiques coloniales sous des formes renouvelées. Les auteurs soutiennent que le colonialisme ne s'est pas limité à la domination territoriale, mais qu'il a instauré un système mondial d'échanges inégalitaires dont les effets structurent encore les États postcoloniaux. La mondialisation économique apparaît ainsi comme une reconfiguration, plutôt qu'une rupture, des rapports de dépendance hérités. L'analyse met en lumière le lien étroit entre démocratie représentative et développement du capitalisme salarial. La démocratie moderne repose sur l'individualisation des rapports sociaux et sur un État régulateur adapté à l'économie de marché. Or, dans des sociétés où persistent des solidarités communautaires et des structures économiques fragiles, l'implantation formelle des institutions démocratiques peut produire des configurations hybrides, parfois éloignées de l'idéal proclamé. En conclusion, l'article soutient que la promotion du modèle démocratique occidental en RDC risque de consolider une hégémonie internationale déjà installée, en perpétuant des mécanismes de dépendance structurelle. La question démocratique ne peut dès lors être dissociée des enjeux économiques globaux et de la place qu'occupent les États africains dans le système capitaliste mondial.

Mots-clés : Démocratie ; Colonialisme ; République Démocratique du Congo ; Dépendance structurelle

I. Introduction

Sans doute, la conquête barbare des territoires, l'imposition à un pays d'une administration étrangère, l'exploitation effrénée de populations à qui l'on ne reconnaissait aucun droit, toutes ses violences ouvertes sont désormais dénoncées par les nations qui les ont naguère pratiquées. Si les expropriations, les déportations, les massacres se continuent, ils sont désormais à la charge de pouvoirs locaux.

Que le colonialisme ne se résumait pas à la sujétion d'un peuple par un État extérieur mettant à profit sa supériorité militaire. L'occupation directe d'un territoire et l'oppression de ses habitants n'étaient que des spécimens d'une poussée générale de l'Occident dont aucune partie du globe n'ont pu se protéger.

Des pays qui n'ont pas été conquis n'en ont pas moins dû, eux aussi, se transformer sur le modèle des pays industriels, et entrer dans leur sphère d'influence. Plus encore : ce mouvement a emporté changer ses propres initiateurs. Les États qui l'ont incarné se sont affrontés ou associés sans avoir pu véritablement le dominer.

Certes, ce sont des expéditions et conquêtes des nations industrialisées qui ont créé, ou révélé, ce que l'on appelle le marché mondial : la globalisation est quoi qu'on en dise engagée depuis des siècles. Mais si ce marché sanctionne à l'origine la domination de l'Occident sur tous les autres continents, il ne se réduit pas à cette hégémonie. Soutenu par les États, il attaque sans cesse ces États, modifie leurs fonctions, commande leurs rapports. Le système planétaire des échanges, inégal et inique pour les pays pauvres, contraint aussi les pays riches.

Les nations qui furent les agents les plus actifs de l'internationalisation en ont été transformées et dénaturées elles aussi. Il suffit de se référer à la construction européenne qui, aujourd'hui, tout à la fois cherche à sauvegarder des réglementations locales, et se trouve mise en demeure de les imposer et de les défendre universellement, pour mesurer les ambiguïtés qu'a présentées de tout temps ce mouvement.

L'Europe, tout à la fois, dissout les anciennes nations, mais s'efforce de préserver la forme nationale. Elle ne développe la solidarité entre ses membres qu'en provoquant des antagonismes entre tous ses voisins.

La paix qui règne en son intérieur suscite la discorde autour d'elle. Institution forcément contradictoire, elle est déjà trop grande ou trop petite, parce que, tout à la fois, étape vers l'universel et refuge contre cette évolution.

Il n'en demeure pas moins que les fractures observables dans le monde d'aujourd'hui recoupent et continuent pour une grande part celles qu'ont opérées les violences impériales, et que l'œuvre de la colonisation se poursuit, dans bien des endroits, mais à la charge des colonisés eux-mêmes désormais.

Le refoulement des formes sociales antérieures au salariat, ou leur assujettissement, sous la figure de corvées dues à des entreprises modernes, présentait à la fois l'objectif et l'instrument de la domination coloniale. Cette conversion se réalise aujourd'hui sous l'égide d'États souverains. Elle s'effectue communément par des réformes agraires qui attribuant la terre qu'ils cultivent aux paysans eux-mêmes, consolident précisément la norme de propriété qui permettra dans un second temps de les exproprier, et ceci par des moyens économiques plutôt que policiers.

Il serait à coup sûr vain de se demander si ces mutations auraient pu être entreprises indépendamment sur d'autres continents, et l'internationalisation de la production l'œuvre commune et pacifique d'une internationale des peuples, laquelle n'a jamais été existée.

On peut seulement constater que les États industriels ont pendant deux siècles au moins chevauché le mouvement, en ont tiré profit, et que la hiérarchie actuelle des nations s'est formée à partir des dépendances que ces États ont créées, des collaborations qu'ils se sont choisis, et des résistances qu'ils ont provoquées. Mais certains pays rassemblés depuis des temps anciens, et que les expéditions coloniales n'ont pu définitivement disloquer, la Chine ou d'autres États asiatiques, par exemple, prennent peu à peu place parmi les dominants d'aujourd'hui.

D'autres encore, situés aux confins de l'Europe, et qui avaient cru pouvoir s'associer librement au progrès industriel, l'Égypte de Mehmet Ali ou la Perse de la révolution constitutionnelle, avant d'en être féroce ment empêchés, ont de tout temps contesté la dépendance dans laquelle on les confinait.

À travers des révoltes et des pronunciamientos, ces pays ont tenté de mettre à profit les conflits qui opposaient entre eux les États dominateurs pour conquérir leur autonomie. Les politiques de l'Occident, par calcul, et leurs idéologues, par ignorance ou arrogance, n'ont pas voulu, par exemple, au-delà des doctrines successives qui se sont affirmées en Iran, le nationalisme, le communisme, le républicanisme, l'islamisme, percevoir la constance d'un mouvement d'émancipation et le besoin séculaire de participer au développement de l'ensemble du monde.

En résistant à l'Occident et à l'Amérique, l'Iran, aujourd'hui encore, s'opposerait moins à l'internationalisation qu'il ne revendique le droit de l'approprier et de la pratiquer lui-même.

L'expansion occidentale semble donc avoir une dimension nouvelle qui, contrairement aux impérialismes antiques, ceux de Rome ou de la Chine par exemple, ne reproduit pas exactement une forme de la société initiatrice, et ne préserve pas les rapports de force qui l'ont pourtant déclenchée.

Les nations les plus anciennement industrialisées paraissent rétrospectivement avoir été les profiteurs d'un mouvement qui les dépassait dès l'origine, et qu'elles ont longtemps, par la violence, détourné à leur profit.

II. L'ÉTAT DANS LE CAPITALISME OCCIDENTAL

La période qui précède la nôtre a été aussi celle des résistances et des initiatives nationales qui contribuent à forger le système planétaire des échanges. On ne peut réduire son histoire à la chronique des expéditions coloniales, même si ces événements symbolisent mieux que tout autre la brutalité de l'expansion européenne sur le reste du monde. Cette expansion a pris de l'ampleur sur d'autres formes, des extensions territoriales, la Russie vers son Orient, les États-Unis d'Amérique vers leur Occident, par exemple, ou encore des guerres par lesquelles de nouvelles nations se sont unifiées et d'anciennes se sont divisées.

À toutes les dépendances qui se sont créées au cours de ces deux derniers siècles, les régions envers la nation, les fournisseurs de matières premières ou de force de travail envers les firmes multinationales, le colonialisme sert de métaphore plus ou moins adéquate.

Il est vrai que l'impérialisme fut bien l'un des moteurs de la période. En Europe même, les États colonisateurs étaient contraints par le besoin de conquête dont ils se croyaient les instigateurs, et s'affrontaient dans des combats meurtriers. L'affaire du Maroc, et la revendication par l'Allemagne du droit à accroître son domaine africain, fut sans doute, autant que la question de l'Alsace-Lorraine, l'un des enjeux de la première guerre mondiale.

La paix instaurée de nos jours entre les anciennes nations impériales signifie-t-elle seulement la mutualisation de leur ancienne hégémonie, désormais maintenue collectivement ? La liberté dont jouissent les États nouveaux s'épuise-t-elle à choisir leur tutelle ? On pourrait penser dans ce cas que la démocratie est empêchée dans les anciens protectorats à peine émancipés, comme dans les antiques pays renaissants, par la persistance de leur lien avec l'Occident, ou par le besoin de s'affranchir de cette dépendance.

Il faudrait alors admettre que, derrière l'autonomie apparente de leurs armatures politiques, le destin des nations est commandé, enfin de compte, par la force relative de leurs économies sur le marché mondial. D'autres préféreront une hypothèse toute différente, selon laquelle les difficultés du parlementarisme sur les autres continents répètent la genèse des nations occidentales qui ne sont, elles aussi, devenues conscientes d'elles-mêmes que graduellement, et non sans conflits et repentirs.

De toutes ces histoires, quelles qu'elles soient, le cadre est évidemment l'essor du capitalisme. Le colonialisme fut, tout au long de son développement, animé par un irrésistible dynamisme marchand. Mais le capitalisme n'était-il en l'occurrence qu'un instrument nouveau de l'éternel impérialisme, la tendance propre à tous les groupes humains de neutraliser leurs voisins en les absorbant.

Les conquêtes coloniales ne seraient alors que les effets d'une inégalité fortuite de puissance entre diverses nations. Lorsqu'ils seront finalement défaits, les empires laisseront forcément réapparaître les nations abolies, qui, une fois libérées, s'institueront de nouveau. Juget-on au contraire que les invasions de l'Occident présentent dès l'origine des traits singuliers, la saisie des terres, le travail forcé, les déportations, le refus de donner aux populations dominées un quelconque statut.

On devra reconnaître alors, derrière ces événements, le souci, jusqu'alors inconnu dans l'histoire, d'exploiter directement le travailleur et d'attribuer les profits aux capitaux investis. Le colonialisme devra être vécu comme un élément d'une révolution sociale qui le déborde, révolution au cours de laquelle s'impose un nouvel État qui attaque à la bureaucratie ou à la féodalité d'ancien régime.

Mais par quel moyen le capitalisme commande-t-il la structure des administrations dans les pays qu'il investit ? Comment les mécanismes de la production et de l'échange, qui composent un réseau mondial, influent-ils sur le gouvernement des pays ? La question reste désespérément obscure, aussi longtemps que l'on confronte les unes aux autres des totalités positives, le capitalisme, le peuple, l'État, le colonialisme.

L'économie industrielle impose-t-elle aux gouvernements une organisation démocratique ? Évidemment, disent les uns : l'initiative économique, par analogie, induit l'initiative politique. Ce à quoi d'autres rétorquent que la liberté consentie au citoyen masque tout au contraire la subordination du travailleur dans l'espace privé de l'entreprise... À moins que l'émancipation partielle par la loi prépare la révolte contre les mécanismes de l'exploitation et en forge les premiers instruments, comme l'espèrent certains socialistes.

Les nouveaux pays en développement doivent-ils adopter les procédures démocratiques pour mieux préserver la culture et leurs configurations propres, ou pour importer celles de la société planétaire. Leur faut-il, pour accéder à un régime parlementaire, attendre que leur économie nationale soit capable de résister à la concurrence des autres, ou bien doivent-ils l'instaurer pour atteindre l'autonomie. Toutes ces thèses ont été émises, et ne peuvent se départager. Il semble nécessaire, par conséquent, de changer de méthode.

Le réel est, par définition, ce qui peut être indéfiniment observé, et exprimé dans une infinité de langages, sans jamais s'épuiser : mais on ne peut le penser qu'à travers un appareil lège conceptuel. Si l'on confronte deux faits, chacun formulé, comme il est possible, dans n'importe quel vocabulaire, et que ces deux lexiques sont intraduisibles l'un dans l'autre, tous les rapprochements et les croisements deviennent possibles, et restent tous incertains.

Si l'on définit le capitalisme comme une période de l'histoire européenne par exemple, ou un certain type de stratification sociale, ou une variante de l'économie monétaire, on ne pourra utiliser immédiatement les notions ainsi élaborées pour analyser le mode de travail correspondant.

Si donc l'on veut comprendre comment le capitalisme s'accorde avec certaines évolutions politiques, et peut-être fait obstacle à d'autres, il faudra chercher l'univers du discours où ces compatibilités et ces oppositions peuvent se révéler. On ne préjugera pas dans ce cas de la forme définitive ni de l'importance réelle que prendront ces implications.

Le capitalisme est décrit comme un mode de production où le travailleur est séparé des moyens de son travail. Il instaurant une administration et ou un gouvernement fonde sur la distribution des individus dans les emplois qui s'effectue par des arrangements toujours révisables. Ces conventions n'ont pas d'autres garants, d'autre nécessité, que ceux que leur donne l'État, qui est donc partie prenante dans chacune.

Les régulations locales et les juridictions professionnelles qui cristallisaient les rapports entre les métiers, les pouvoirs urbains et le souverain, et s'imposaient aux individus sous forme de caste, de privilège, des conditions ou de corporation, sont forcément abolies dans les nations modernes, ou en voie de l'être.

Dans toutes les nations où se déploie la production capitaliste, et quelles que soient les constitutions qui les organisent, l'homme est déclaré libre, c'est-à-dire seul et sans attache dans le groupe. En face de lui, la puissance du collectif est concentrée dans l'État, et désormais sans entrave. Le travailleur et son poste de travail sont émancipés l'un de l'autre.

L'entreprise se développe pour sa part selon sa logique propre d'inventer ses techniques, d'explorer ses marchés, et d'instituer une sphère d'échange autonome, pour l'investissement. L'individu cherche l'emploi, il s'instruit et s'exerce pour s'y maintenir, ou pour l'améliorer. Toutes les législations sont tenues de confirmer plus ou moins rigoureusement la liberté du travailleur, dispensé de toute règle de métier ou de résidence, comme celle de l'entrepreneur, affranchi de tout devoir envers les personnes et les pouvoirs.

En conséquence, les échanges et les implantations outrepassent essentiellement les frontières, tendent perpétuellement à les élargir, selon un mouvement que les pays d'origine sont contraints de suivre et de cautionner, quand bien même il les dépossède de certains de leurs pouvoirs.

L'État moderne n'agit donc que par des lois formelles, qui s'adressent à des individus isolés et indiscernables. Si de nouvelles solidarités naissent en son sein, plus puissantes que les anciennes entraides communautaires, comme on peut l'observer dans nombre de nations, c'est en contrevenant à ce principe.

En Occident, les gouvernements ont dû reconnaître la singularité du salariat, admettre le droit de grève, par exemple, bien qu'il soit exorbitant au regard des règles du contrat, limiter la subordination de l'employé, en élaborant un code du travail opportuniste en établissant des systèmes de protection sociale.

L'usage de la main-d'œuvre par les entreprises est ainsi soumis à des normes collectives, l'individualisation de l'emploi tempéré et surtout par une mutualisation bureaucratique des risques et des ressources de la vie de travail. Cet ensemble de problèmes touche à l'incorporation de l'activité productive dans la physiologie de la nation, il constitue ce que l'on appelle la « question

sociale », dénomination qui suggère bien que les difficultés concernées ne peuvent être ni éludées, ni résolues par des moyens purement constitutionnels.

La question sociale réapparaît à toutes les époques. Elle induit des socialisations partielles du salaire, qui, d'une certaine façon, représentent, sous couvert d'une gestion par de prétendus partenaires sociaux en fait investis par le pouvoir lui-même, des expropriations de la classe des salariés. Ces procédures, n'étant pas incluses dans des constructions juridiques, ne sont pas réellement formalisables : elles relèvent de l'arbitraire pur de l'État, et varient en portée selon les factions politiques qui se trouvent l'incarner.

L'État du capitalisme, qu'on a vu affronté à d'autres, à l'intérieur d'une sphère d'échange et de production qu'il ne peut dominer, se révèle ainsi contenir comme élément ce que l'on appelle le totalitarisme... Ces contradictions compliquent singulièrement les descriptions que l'on peut en faire. En particulier, la métaphore traditionnelle, empruntée à l'architecture, qui compare l'État à une superstructure érigée sur un soubassement économique, paraît bien équivoque. Comment le système de la production pourrait-il servir d'assise au politique, quand le premier est planétaire et le second national.

L'image, attribuée à Marx, ne prétendait à rien d'autre qu'illustre une organisation complexe où les composantes du social ne se développent pas au même rythme, mais pourtant interagissent entre eux. Ceux des auteurs qui se sont aventurés à la transformer en théorie n'ont abouti qu'à des incohérences.

D'autres analystes, qui n'imaginent entre les faits sociaux que des causalités et des contingences, ont cru pouvoir tirer de cet échec la thèse tout aussi spécieuse selon laquelle le dispositif politique était en fait indépendant de toute forme de production.

D'où cette inquiétude : pourquoi le régime représentatif n'est-il pas universel, et en particulier, pourquoi est-il embryonnaire dans nombre des nouveaux États qui sont pourtant nés d'une révolte populaire contre l'oppression coloniale. L'hypostase de la démocratie interdit de comprendre la cohérence des sociétés autres, et transforme en énigme la menace d'une dérive totalitaire qui pèse continûment sur les nôtres.

III. L'APOLOGIE DE LA DEMOCRATIE

Il faut bien avouer que, vus depuis notre Occident, les pays pauvres souffrent de nombre de taxes qui nous sont inconnues. Trop souvent, on n'échappe aux angoisses du quotidien qu'entretenant à son profit quelques-unes des maigres ressources collectives. C'est à ce prix, aux dépens donc d'une administration incapable de protéger et de secourir tous ses citoyens, que se forme dans nombre de nouveaux pays une élite capable de se concerter avec les politiques, les financiers et les marchands de toute la planète.

Il arrive que la disparité des pouvoirs et des revenus qui, en Occident, se reproduit tout naturellement au cours des échanges entre les individus, s'affirme dans les pays en développement par la violence. L'opprimé n'y est pas directement exclu par la distribution de monnaie, comme chez les modernes, mais parfois par les armes.

La classe dirigeante ne s'éduque, ne voyage, n'entreprend, et ne donne ainsi à la nation les moyens de son autonomie, qu'en accroissant encore l'inégalité entre les citoyens qui la composent, et la fragilité de son État. Comment maîtriser les déséquilibres qu'entraîne le renouvellement forcé des structures. Le salariat progresse, il isole peu à peu les individus et attaque les rapports coutumiers qui existaient entre eux. Pourtant, les travailleurs restent bien souvent protégés et entretenus par leur communauté d'origine.

Le délaissement de la salariée trouve par ce moyen tempéré, et les profits de son employeur accrus. C'est seulement entrant parti de leur configuration archaïque que certaines nouvelles nations parviennent ainsi à prendre place dans la sphère mondiale de la production.

Les solidarités anciennes, qui ordonnaient naguère les hiérarchies et les activités du groupe, et qui sont mobilisées aujourd'hui au service de l'économie salariale, sont ignorées de l'administration moderne. Cette contradiction ne manque pas de nourrir des revendications celles aussi contradictoires, qui cherchent à faire reconnaître en droit ces vieux usages. Mais ces règles, que l'on déclare sanctifiées par la religion, ou par leur antiquité, ne peuvent se formuler dans le langage juridique, ni être reprises dans un

projet partisan, sans se trouver dénaturées. Coupées de leur pratique et de leur justification sociale, elles deviennent ou des dogmes rigides, ou des arguments opportunistes à l'usage des politiciens.

Le diagnostic est facile à faire de ces pays pâtiennent de la corruption, de la prévarication de leurs fonctionnaires, des fanatismes de leurs dirigeants. Le moindre des commentateurs Occidental s'autorise à leur faire la leçon : que n'adoptent-ils la démocratie, qui est la condition évidente de tout développement. En recherchant l'assentiment général, on est nécessairement conduit à utiliser toutes les énergies de la nation.

La pauvreté ne persiste que du fait de l'égoïsme à courte vue, les entraînements partisans, le tribalisme des élites, leur intolérance, c'est-à-dire leur incapacité d'atteindre à l'universel : elle est donc pour une grande part de la responsabilité des pauvres eux-mêmes. Conclusion qui a l'avantage d'exonérer quelque peu les anciens colonisateurs, et qui est en conséquence répétée obligeamment par certains idéologues et journalistes.

On est tenté d'ironiser sur ces naïvetés et ces complaisances. Que signifie le postulat selon lequel le régime représentatif accompagne la richesse. S'il est possible que l'abondance facilite le fonctionnement démocratique, ce qui ne manquerait pas de faire problème d'ailleurs pour l'idéologie commune, retourner cette implication ne conduit qu'à une ineptie.

Et tout autant l'explication des difficultés du parlementarisme sur les autres continents par un retard, un défaut d'accoutumance des peuples nouveaux. Doit-on croire alors que la démocratie représentative ne prospère aujourd'hui dans nos pays que parce qu'elle y est instaurée depuis longtemps, et donc de façon non démocratique, de sorte qu'elle a modelé son peuple au lieu de l'exprimer... Ne faudrait-il pas par ailleurs s'interroger sur les procédures qui prétendent réaliser ce régime.

La distribution des pouvoirs entre les régions, les assemblées et le Gouvernement, le mode d'élections des députés, le rôle des partis politiques et des syndicats, toutes ces dispositions bureaucratiques se déduisent-elles directement du principe démocratique. Ce principe ne couvre-t-il pas artificiellement des constitutions nationales bien différentes.

Sans doute, diront les apologistes de l'Occident, mais tous ces procédés administratifs expriment une même posture politique, et même une forme sociale commune. Il est vrai que, dans son essence, la démocratie sous des formes variées se réalise lorsque des institutions unifient le collectif, dans sa diversité, au sein de l'État. Par définition, le pouvoir n'y est la projection d'aucun organe, ni d'aucun groupe de la société civile. Celui qui se trouve incarner l'État est entièrement défini par cette fonction, et disparaît lorsqu'il l'abandonne : « le lieu du pouvoir devient un lieu vide ». À cette condition, le pouvoir ignore les différences que leurs occupations et leurs relations instaurent entre les citoyens, et peut surmonter leurs conflits qui ne le concernent d'aucune manière.

Au contraire, de toutes les précédentes, depuis les Lois de Manou jusqu'à celles de Clisthène, les constitutions démocratiques ne mentionnent pas les activités et les statuts des sujets auxquels elles s'appliquent. « la société démocratiques institue comme société sans corps »

Au du point de vue de l'État, la nation n'est pas une totalité organique. Il s'en déduit que la société n'a pas d'autre unité que celle que lui donne l'appareil démocratique, et aussi, on va y revenir, que le régime représentatif peut s'appliquer à n'importe quelle collectivité.

Déjà récusé dans sa méthode, le déterminisme des marxistes, accusé de rapporter toutes les institutions à une condition première, le mode de production, se trouve désavoué dans son application. Le totalitarisme, remarque l'effort, a précédé en

Russie l'instauration de l'économie planifiée, et celui d'Hitler a préservé l'organisation capitaliste du travail.

La démocratie serait ainsi une structure administrative dans laquelle les conflits effectifs, quelle que soit leur origine, se représentent et se débattent. Les protagonistes, opposés dans la société civile, s'y retrouvent comme citoyens et arbitrent entre eux. Ce formalisme n'existe que soutenu par une résolution commune, celle d'un groupe dont les membres acceptent leur variété, et même leur désaccord.

Qu'est-ce qui fait obstacle à un tel régime. Le refus de l'autre, le fanatisme, l'exclusion ethnique et religieuse.

L'instauration de la démocratie découle d'une conversion de l'esprit. Qu'est-ce qui la menace ? La paralysie des organes de la représentation, la disparition de l'écart entre l'État et la société civile. La confusion des ordres conduirait à asservir le pouvoir à une faction particulière, ou bien, à l'inverse, à le doter d'un projet propre, forcément totalitaire, où s'abolirait la variété des situations et des personnes.

Si l'on en croit cette analyse, le mécanisme démocratique est celui qui s'offre à une société enfin réconciliée. Mais agit-il en éteignant les querelles, ou bien en instituant la concorde déjà retrouvée ? Sans doute, un tel distinguo n'est pas nécessaire dans l'ordre symbolique, où l'expression se confond avec l'action. Mais le symbolique peut-il être détaché de toute référence ? Et si la théorie démocratique n'avait de cohérence que parce qu'elle ne renvoie qu'à elle-même, et ne regarde les acteurs sociaux que comme des figurants du politique.

IV. LE THEATRE DE LA DEMOCRATIE

Si l'institution démocratique apparaît dans beaucoup de théories, comme le laissaient prévoir les critiques apportées à Marx, détachée de toute condition matérielle, c'est sans doute parce que le vocabulaire employé dans cette description transfigure tout le collectif en théâtre de la démocratie.

La représentation parlementaire est certes déclarée traduire la réalité du groupe, mais celle-ci demeure inobservable, et s'évanouit dans le discours du pouvoir. Le député ne peut-être celui de sa région, de sa corporation ou de sa classe, mais doit entrer dans le système national.

En démocratie, la politique n'a pas d'extérieur, elle absorbe tout le social. Plus encore, elle le rassemble et le constitue par un acte originel, qui est une mutation symbolique. Il faut donc croire au miracle décrit par Jean-Jacques Rousseau, au « moment heureux » où le peuple, dans un même mouvement, parvient à se créer lui-même, et à se doter d'un pacte d'association civile.

On constatera aisément qu'interpréter à partir de ses seules expressions politiques, le fonctionnement collectif devient incompréhensible. Comment croire par exemple que les hommes trouveraient naturellement intolérables leurs dissemblances ?

Pourquoi même, dans l'indifférence primordiale qu'on leur suppose, les ressentiraient-elles comme signifiantes. Les divergences de comportement ou de croyance ne provoqueront des conflits que si elles altèrent ou interdisent une entente au moins virtuelle.

C'est le refus du semblable qui institue le différent, et l'antagonisme qui atteste de la communauté des intérêts. Partant, le pouvoir démocratique qui prétend apaiser les dissensions en imposant l'unité travestit et dissimule une réalité sociale d'un tout autre ordre, et bien plus complexe.

Les individus considérés dans leur isolement, qui ne communiqueraient entre eux que par l'intermédiaire de leur référence commune à leur État et avec ses mots, et ne se présenteraient les uns aux autres que dans leur identité administrative. Ces individus sont en fait de longue date déjà définis, associés, distribués, apparentés, opposés dans une architecture de relations multiples bâties d'échanges et de contraintes.

Il faut donc adopter la démarche inverse, et comprendre l'appareil démocratique à partir de la société. L'individu libéré de toute attache et toute législation particulière, et de ce fait indiscernable, égal à tout autre dans l'espace entier du collectif. Il est convié à ratifier des règles ou des dispositions qui concernent tous les citoyens, et donc lui-même, mais seulement à travers les situations qu'ils décideraient d'occuper.

L'individu n'est obligé envers les autres, et les autres envers lui, que par ses propres décisions, il n'est engagé que par les contrats qu'il a souscrits, il n'est soumis aux normes et aux disciplines des conditions concrètes qu'après les avoir acceptées.

Le lieu du travail est donc aussi vide que celui du pouvoir, parce qu'il n'est occupé que conditionnellement, pour un temps, et qu'il ne donne en principe aucun droit valide en d'autres lieux. Ce sujet politique est clairement l'agent toujours disponible, toujours mobile, qu'appelle l'économie libérale, le travailleur libre de choisir son travail et son employeur, libre d'ailleurs de devenir employeur, lequel est libre aussi d'embaucher qui il veut, libre encore de devenir rentier, l'homme donc qui ne se définit jamais totalement, ni juridiquement, par son métier ou sa fonction.

Le régime représentatif n'est ainsi véritablement efficace que dans les pays modelés par le salaria, bien que le formalisme de ses principes laissât croire qu'il s'applique à n'importe quelle société. La démocratie, en effet, quoi qu'on en ait dit, n'institue pas la nation. On l'a définie, on l'a vue, comme le régime qui permet à des personnes ou des groupes disparates de coexister.

Et pourquoi donc ces factions ne choisissent-elles pas de se séparer, pour former des pays différents ? Parce que, bien évidemment, des conquêtes, des féodalités, des empires ont réuni naguère des territoires aujourd'hui parcourus de relations marchandes et culturelles, et que ces violences ont rassemblé des populations qui se sont peu à peu confondues.

La nation moderne reprend à son compte toute cette contingence sans la démentir. Les nouvelles nations, qui se forment souvent à l'intérieur d'anciens bornages coloniaux, n'héritent pas de leur histoire cette compacité. Pour s'insérer dans la société planétaire, ils doivent néanmoins constituer eux aussi un État.

Mais peut-on leur imposer de soumettre leurs institutions et leur politique au choix de leur peuple, alors que celui-ci est mal unifié encore, et voué à des activités archaïques. Ils ne peuvent souvent satisfaire à ces exigences qu'en apparence, une élite reconnue par l'Occident dressant le décor d'un parlement et mimant une campagne électorale.

Quel peut être d'ailleurs le résultat d'une consultation populaire dans un pays agencé en groupes locaux. La légitimation des chefs traditionnels, dans bien des cas ! Faut-il s'entonner. Éblouis par la cohérence formelle du modèle démocratique, et les figures de l'unité que celui-ci reproduit et divulgue, nous sommes portés à ne voir dans cet état de fait que la division qui s'y manifeste, et le morcellement du collectif, il est vrai encore virtuel. Ce que l'on appelle le tribalisme ne serait que la persistance d'anciennes structures rivales entre elles, dans lesquelles les statuts et les privilèges s'héritaient, et les systèmes familiaux se confondaient avec les hiérarchies politiques.

Or, ces chefferies étaient en fait des organisations sociales complètes, à la fois économiques et politiques, des distribuaient les ressources, contrôlaient les activités et assuraient la solidarité entre leurs membres à leur échelle. D'ailleurs, le tribalisme n'apparaît qu'au cours de la construction d'une administration moderne : auparavant, il n'y avait que des tribus.

Les besoins et les projets des groupes locaux ne se rencontrent et ne s'opposent qu'au sein de la nouvelle nation, dans laquelle ces groupes sont plus ou moins fidèlement représentés. Les chefs traditionnels, comme en Afghanistan, se partagent le pouvoir, ou se le disputent, ou s'y succèdent.

Qui donc, alors, incarnera le spiritualisme essentiel de l'État moderne, qui révélera cet intérêt collectif auquel il faut désormais subordonner tous les intérêts individuels, qui donnera corps à cette unité abstraite à laquelle les citoyens sacrifieront leurs singularités.

L'islamisme, évidemment ! La religion projetée sur l'État est à la fois un résultat de la modernisation et l'un de ses moteurs, en même temps que l'agent qui parachève la dénaturation des sociétés traditionnelles.

D'où le paradoxe insurmontable de l'expédition occidentale en Afghanistan : elle renforce politiquement des condottieres dont elle combat les doctrines, alors que les insurgés imposent des structures modernes au nom de conceptions tribales...

De toute façon, dans un pays obligé de se moderniser, il serait impossible de pratiquer la démocratie, si celle-ci permettait véritablement aux citoyens d'influencer le pouvoir. Dans une telle situation, en effet, chaque personne est menacée d'être délogée de son métier et de son lieu, pour s'adapter à des activités et des rôles inconnus.

Les sociétés anciennes sont paysannes : or, l'industrialisation oblige la plupart des agriculteurs à quitter la terre. Cet exode s'est accompli partout, mais dans des conditions bien différentes.

Dans les anciennes nations développées les villes et les industries ont depuis des siècles attirés les ruraux, artisans et paysans, en leur offrant des revenus et des conditions de vie supérieures aux leurs.

Pourtant, ce transfert de population vers les aléas du salariat ne s'est pas déroulé sans résistance, et provoqua à certaines périodes des difficultés politiques. Son accélération, après la seconde guerre mondiale, a contribué sans doute à l'instauration en Europe de régimes plus autoritaires.

Reste que, en Occident, la rénovation de l'appareil productif s'est faite au rythme exact de l'enrichissement des nations, de sorte que leurs gouvernements n'ont eu qu'à accompagner, faciliter ou ralentir le mouvement, selon les circonstances.

La situation est tout autre là où l'État, ne se contentant pas du rôle que lui attribuent les commerces et les finances internationaux, s'efforce de devenir un agent plus autonome, et d'agir dans ce but à sa cadence propre.

Il faut alors obliger une partie de la nation, la majorité souvent, et d'abord les agriculteurs, à abandonner leur métier, à perdre leurs compétences et leur statut, à renverser leur morale, à bouleverser leur mode de vie.

L'entrée dans le salariat n'entraîne pas toujours une perte de revenu, mais à coup sûr plus d'insécurité, la déqualification, la perte des entraides familiales et locales, le risque d'une misère sans recours. Comment, dans ce cas, une volonté collective pourrait-elle se former.

Si les individus accédaient à un pouvoir réel sur leur sort, ils interdiraient certainement une politique qui les projette dans l'incertitude et la déréliction. Ou bien espère-t-on que les personnes fassent abstraction de leur intérêt personnel, et que, à l'abri d'un « voile d'ignorance » et se comportant comme des citoyens conscients, ils se décident pour l'option la plus rationnelle, c'est-à-dire celle de l'État.

Si la démocratie fonctionne bien dans nos pays, c'est parce qu'elle ne conduit jamais ses citoyens à affronter un si effrayant dilemme. Mais cela ne signifie-t-il pas que nos nations ont abandonné à un dynamisme extérieur, celui du capital productif et financier, la faculté primordiale d'inventer les formes sociales ou entrent ces citoyens.

Conclusion

L'analyse développée dans cet article met en évidence que la démocratie en République Démocratique du Congo ne peut être comprise indépendamment des structures historiques et économiques issues de la colonisation. Loin d'avoir disparu avec les indépendances, les rapports de domination se sont transformés et réarticulés dans le cadre du capitalisme mondialisé. Ainsi, les mécanismes de dépendance économique, les hiérarchies internationales et les contraintes imposées par le marché mondial continuent d'influencer la configuration des États postcoloniaux.

La démocratie représentative, souvent présentée comme un modèle universel et neutre, apparaît en réalité comme historiquement liée à des conditions sociales spécifiques, notamment au développement du salariat et à l'individualisation des rapports sociaux. Son implantation dans des sociétés marquées par d'autres formes d'organisation sociale et par une insertion subordonnée dans l'économie mondiale peut engendrer des contradictions profondes. Dans ce contexte, les institutions démocratiques risquent de fonctionner davantage comme des dispositifs formels de légitimation que comme des instruments effectifs de souveraineté populaire.

En définitive, la question démocratique en RDC ne saurait être réduite à un simple enjeu procédural ou institutionnel. Elle renvoie à des transformations structurelles touchant à l'économie, à l'État et aux rapports sociaux. Interroger la démocratie comme possible continuité du colonialisme invite ainsi à repenser les conditions d'une véritable autonomie politique et économique, capable de dépasser les héritages de la domination et de fonder un projet démocratique enraciné dans les réalités sociales nationales.

Référence

- [1]. Amin, S. (1973). *Le développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit.
- [2]. Bayart, J.-F. (2006). *L'État en Afrique : La politique du ventre* (2e éd.). Paris : Fayard.

-
- [3]. Clastres, P. (1974). *La société contre l'État*. Paris : Éditions de Minuit.
- [4]. Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Paris : Maspero.
- [5]. Lefort, C. (1981). *L'invention démocratique : Les limites de la domination totalitaire*. Paris : Fayard.
- [6]. Marx, K. (1867/2011). *Le Capital : Critique de l'économie politique* (Livre I). Paris : PUF.
- [7]. Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- [8]. Polanyi, K. (1944/1983). *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard.
- [9]. Rousseau, J.-J. (1762/2001). *Du contrat social*. Paris : Flammarion.
- [10]. Wallerstein, I. (1974). *The Modern World-System I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York, NY: Academic Press.
- [11]. Young, C. (1994). *The African Colonial State in Comparative Perspective*. New Haven, CT: Yale University Press.